

des **résultats**
pour les
Alpes

Prairies, fourrages
et environnement



Concilier agriculture de montagne et préservation de la biodiversité

Pourquoi s'intéresser à la biodiversité des prairies de montagne ?

La montagne est l'une des dernières régions où la prairie permanente est l'élément dominant du paysage agricole. Elle constitue un réservoir pour de nombreuses espèces animales et végétales, dont l'existence est liée à la prairie. Mais ce rôle de réservoir est menacé depuis quelques décennies par l'évolution des pratiques agricoles (déprise, abandon des pentes difficiles d'accès, fertilisation accrue des plats) qui a tendance à réduire la richesse de nos prairies. Aujourd'hui ce patrimoine biologique mais aussi agricole doit être préservé.



Pour les agriculteurs, les prairies produisent du fourrage pour nourrir les animaux. La richesse de la flore influence directement le goût des fromages : plus la diversité floristique est élevée plus le produit final aura du goût et sera typique. La diversité joue également sur la qualité de fourrages : un fourrage composé d'un grand nombre d'espèces aura des qualités nutritives plus importantes qu'un fourrage standard composé de quelques espèces seulement ; il pourra être fauché plus tardivement sans perdre trop de sa valeur nutritive.

Les professionnels de l'environnement travaillant dans les parcs, réserves et conservatoires ont pour mission de gérer et de protéger la nature. Aujourd'hui, ils soulignent de plus en plus l'impact positif de certaines pratiques agricoles sur la richesse biologique des prairies et des alpages. Ces pratiques assurent le maintien de milieux ouverts indispensables à certaines espèces et créent toute une diversité de situations. Ces professionnels ont aussi commencé à prendre en compte dans leurs actions l'évolution de certaines pratiques (abandon de certaines zones, intensification excessive) qui peuvent avoir des conséquences néfastes sur la diversité biologique.

Agriculteurs et professionnels de l'environnement ne regardent pas les prairies de la même façon. Il est important pour se mettre d'accord sur des actions communes, de mieux se connaître et de bien comprendre les besoins des uns et des autres.



«Les prairies n'existent que parce que nous sommes là, sinon, ça redeviendrait inculte, il n'y aurait plus rien.». «La valeur d'une prairie, c'est de faire un bon produit, le vendre et en vivre». Des agriculteurs.



«Les prairies sont un refuge pour de nombreux animaux, mais aussi pour certaines plantes de plus en plus rares». Un professionnel de l'environnement.

La biodiversité des prairies de montagne c'est quoi ?

La biodiversité fait référence à la richesse du monde vivant et à la diversité des organismes animaux et végétaux. **Le nombre d'espèces, la diversité en habitats, la présence d'espèces rares, la diversité génétique des espèces** sont quatre éléments qui caractérisent la biodiversité.

Le nombre d'espèces

Le nombre d'espèces d'une prairie est variable selon les pratiques agricoles et le milieu physique. En montagne, on peut trouver des prairies dont la flore contient jusqu'à 80 espèces sur quelques mètres carrés. Il s'agit d'un maximum, mais il est fréquent de trouver 40 espèces et plus. Ceci est remarquable quand on sait que dans les prairies permanentes intensifiées de plaine on ne trouve souvent qu'une dizaine d'espèces, voire moins.

La diversité des habitats

Un habitat est une portion d'espace homogène du point de vue de ses conditions physiques (climat, sol), biologiques (flore et/ou faune) et humaines (pratiques agricoles). Certaines espèces peuvent vivre dans différents types d'habitats, d'autres ne peuvent se développer que dans un seul habitat. Par exemple, le développement des larves de certains papillons rares s'effectue dans les prairies humides fauchées qui disparaissent par drainage ou plantations de peupliers : l'effectif de ces papillons décline, malgré une protection officielle. La notion d'habitat revient à considérer la prairie non seulement par rapport aux plantes qui la composent mais aussi comme un lieu de vie pour différentes espèces animales et végétales.



Dans les Alpes, les conditions naturelles associées à une diversité des pratiques agricoles expliquent la présence d'une grande variété d'habitats, dont certains

sont essentiels à la survie d'espèces rares. **La gestion de la biodiversité nécessite donc le maintien de la diversité des habitats.** Dans les Alpes plusieurs types de prairies et de pelouses d'alpage sont considérés comme intéressants voire prioritaires au niveau européen : prairies de fauche d'altitude, prairies sèches,... (Directive Habitats).

La présence d'espèces rares

La notion d'espèce rare est relative et doit être évaluée par rapport à un territoire donné. Par exemple, le bouquetin est abondant dans certains secteurs de Vanoise, cependant il reste rare à l'échelle des Alpes ou de la France.

Dans les espaces agricoles de montagne on rencontre quelques espèces rares, mais, le plus souvent, elles se situent dans les rochers, les éboulis ou les marais qui sont soit en marge des domaines agricoles, soit inclus dedans. La préservation de ces espèces rares peut, par exemple, se raisonner en évitant le passage des troupeaux à certaines périodes dans ces secteurs.

La diversité génétique des espèces

Dans les prairies, par la fauche et la pâture, les agriculteurs sélectionnent les plantes. Ils ont ainsi créé à l'intérieur des espèces des populations aux caractéristiques génétiques différentes. Cette variabilité génétique des individus d'une même espèce s'appelle la diversité génétique. Il existe aussi des différences génétiques pour une même espèce selon l'altitude, le climat... Cette richesse génétique, est un capital essentiel, en particulier pour l'homme, par exemple pour mettre au point de nouvelles semences. En montagne, du fait de la diversité des conditions physiques (altitude, exposition,...) et des pratiques agricoles, la diversité génétique de certaines espèces est particulièrement importante.

Une évolution inquiétante des pratiques agricoles

La richesse en espèces des prairies et des alpages est variable selon les pratiques agricoles et le milieu physique. Malgré une situation encore satisfaisante de la biodiversité en montagne, trois types d'évolution sont à craindre :

1 – L'abandon de l'usage agricole, ou une sous-utilisation par un pâturage très extensif des pelouses sèches, des prairies de fauche tardive, ou des prairies d'altitude (supérieures à 1700 m) sont fréquents. Ces espaces sont difficiles pour l'agriculture car secs, pentus, et éloignés. Ce sont aussi les espaces agricoles les plus riches en biodiversité. Cet abandon agricole se traduit par une colonisation de l'espace par des arbustes puis des arbres de plus en plus denses : ceci conduit à un appauvrissement biologique avec en particulier la disparition des espèces rares animales et végétales des pelouses et prairies.



2 - En cas de forte intensification la biodiversité diminue rapidement. Les très fortes fertilisations (40 à 50 m³ de lisier/ha/an) ont un effet rapide en un à deux ans. La fauche précoce à la sortie des épis de graminées (épiaison) agit en trois à quatre ans. Le rétablissement de la biodiversité initiale après l'arrêt de la fertilisation, est beaucoup plus long. Cette forte intensification s'observe dans certaines zones plates, fonds de vallée et plateaux.

3 - L'évolution des pratiques pastorales concerne surtout la diminution de la surveillance des animaux en alpage (essentiellement ovins et génisses). Les animaux non surveillés posent différents problèmes : sur- et sous-pâturage de certaines zones, risques de piétinement de secteurs particulièrement intéressants au niveau biologique, contacts et possibilités de transmissions de maladies avec la faune sauvage, présence de prédateurs (loup).

Si les alpages et les prairies de montagne se dégradent, cela constitue souvent une perte pour l'exploitant, mais aussi une perte biologique par la modification ou la disparition d'habitats et d'espèces. Ces évolutions ont également des conséquences sur la qualité des paysages de montagne et sur les risques de pollution de l'eau par les pratiques agricoles. Il est important de les gérer dans un double objectif agricole et environnemental.



Comment concilier enjeux agricoles et biologiques ?

Aujourd'hui, des procédures publiques, comme le CTE (contrat territorial d'exploitation), NATURA 2000, permettent d'élaborer des plans de gestion, puis de rémunérer les agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques associant objectifs agricoles et préservation de la diversité biologique.

Jusqu'à présent, les rapports entre les professionnels de l'environnement et les agricul-



teurs étaient souvent conflictuels. Cela était dû à des conceptions de la nature différentes et à une méconnaissance des enjeux et des contraintes réciproques. Les objectifs à atteindre étaient différents et perçus comme incompatibles.

Cependant, les objectifs de maintien de la diversité biologique et les objectifs agricoles peuvent souvent aller dans le même sens. Par exemple, les pratiques actuelles sur les prairies de fauche de haute altitude (fauche tardive à partir de début août et faible fertilisation) assurent la récolte d'un foin de qualité correcte tout en permettant à un grand nombre d'espèces végétales de se développer. Cela est surtout vrai pour la flore car pour la faune les solutions sont plus complexes à trouver. Dans tous les cas, une gestion conjointe de la biodiversité par les agriculteurs et les professionnels de l'environnement passe avant tout par le dialogue.

Témoignage d'un agriculteur engagé dans des pratiques visant à préserver la biodiversité sur ses terres

(dans le cadre d'une opération locale agri-environnementale)

Cet exploitant a choisi de s'engager dans un contrat agri-environnemental. Avec l'appui d'un conseiller technique agricole et d'un spécialiste de la protection de la nature, il a raisonné des adaptations de ses pratiques de façon à mieux prendre en compte l'environnement : qualité de l'eau, paysage et biodiversité.

« Toute mon exploitation a été contractualisée. Cela m'a permis de réfléchir les pratiques à mettre en œuvre dans l'ensemble de mon système. A mon avis la contractualisation doit être globale pour être efficace et réussir. J'ai pu choisir librement les parcelles à contractualiser. Il n'y a pas eu remise en cause de l'ensemble de l'exploitation mais sur certaines parcelles je n'ai plus du tout droit à la fumure. Le travail supplémentaire pour moi c'est surtout les papiers à remplir, le débroussaillage, les trajets supplémentaires. Ce contrat a également des conséquences économiques, puisque je suis rémunéré pour les services que je rends. Du fait de la diversité des mesures mises en œuvre, l'apport en trésorerie est important pour moi. Cela m'a permis d'acheter un gyrobroyeur. La gestion de l'environnement fait aujourd'hui partie de mon revenu et de mon métier.

D'ailleurs avant ce travail nous ignorions toutes les richesses de nos prairies, toutes ces petites plantes. Nous avons fait des sorties ensemble pour les découvrir, aujourd'hui nous aimerions faire connaître ce que nous avons fait auprès des autres habitants. »

Fiche rédigée par : Nathalie Masson, Philippe Fleury (SUACI Montagne/GIS Alpes du Nord) et Véronique Plaige (Parc national de la Vanoise).
GIS Alpes du Nord, 11 rue Métropole, 73000 Chambéry. Tél. 33(0)4 79 70 77 77. Fax 33 (0)4 79 85 07 79.
E-mail : suacigis@suacigis.com

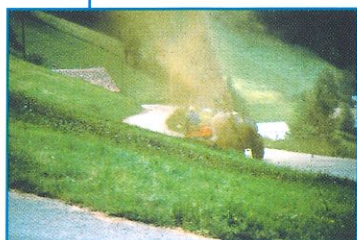


La fertilisation des prairies

Fumiers et lisiers peuvent couvrir tous les besoins des prairies : les éléments fertilisants contenus dans les fumiers et les lisiers ont la même valeur que ceux des engrais du commerce.

Il n'y a pas d'engrais miracle pour la flore, l'appétence,... Pour avoir une végétation de qualité il faut bien gérer sa prairie et adapter la dose de fertilisation au mode d'utilisation, fauche ou pâture plus ou moins intensives.

Apporter de la chaux pour diminuer l'acidité du sol est rarement utile. Les plantes des prairies fonctionnent très bien dans les sols un peu acides de pH 6 à 6,5. Un chaulage ne se justifie que pour des pH inférieurs à 5,5 et même 5,3.



Pourquoi fertiliser ?

Dans une exploitation d'élevage la fertilisation des prairies a deux objectifs :

- Recycler les fumiers et lisiers et éviter qu'ils finissent en tas ou dans les rivières ;
- Agir sur la végétation des prairies et piloter la croissance de l'herbe pour les adapter aux besoins de l'exploitation.

Pour cela l'agriculteur doit raisonner, sur ses différentes parcelles :

- Les doses et dates d'épandage de la fumure organique ;
- La fertilisation minérale complémentaire qui peut éventuellement être utile.

Les principes pour raisonner la fertilisation

Adapter la fertilisation au mode d'utilisation des parcelles

La fertilisation à apporter doit tenir compte du mode d'utilisation et du niveau d'intensification : fauche, pâture, nombre de coupes ou de pâtures dans l'année.

Besoins en fertilisation selon le mode d'utilisation des prairies

Mode d'utilisation	Production (t MS/ha/an)	Fertilisation organique et complémentation en engrais
Fauche extensive : 1 fauche + 1 pâture	4 à 5	0 à 15 t/ha tous les 2 à 3 ans
Fauche traditionnelle : fauche, regain, pâture	6 à 7	20 à 30 t/ha/an ; éventuellement 30 N/ha (azote) pour regain
Fauche ou fauche-pâture intensives : 4 à 6 utilisations par an	9 à 11	30 à 40 t/ha/an ; en 2 fois ; 30 N avant repousses
Parc extensif à génisses	4	0
Pâture mi-intensive ; 3 à 4 passages	5 à 7	50 N, 30 P (phosphore) 75 K (potasse)/ha ou 15 t/ha/an de lisier
Pâture intensive : 5 à 6 passages dans la saison ou gazon court	9 à 11	30 t/ha/an ; en 2 fois ; 30 N/ha avant repousses

Ces chiffres concernent du fumier ou du lisier de bovin non ou peu dilué (eaux de lavage). Dans le cas d'une dilution du lisier adapter les doses selon l'importance de la dilution.

Lorsque la fertilisation n'est pas adaptée au mode d'utilisation plusieurs problèmes apparaissent :

- ◆ Fertilisation trop élevée :
 - Invasion de grosses dicotylédones : rumex, ombellifères, géranium,
 - Risques de pollution de l'eau,
 - Récolte de fourrage de mauvaise qualité.
- ◆ Fertilisation trop faible :
 - Perte de rendement s'accroissant d'année en année.

Utiliser la fertilisation pour adapter la pousse de l'herbe à ses besoins

La nutrition azotée des plantes est le moteur principal de la croissance des prairies :

- Lorsque la disponibilité en azote est forte, la croissance est rapide, le rendement est important mais l'herbe vieillit vite, elle se couche, les feuilles meurent, il y a beaucoup de tiges. Pour avoir un fourrage de qualité il faut l'exploiter précocement et souvent.
- Lorsque la disponibilité en azote est faible, la croissance est lente, le rendement reste faible mais l'herbe vieillit lentement, les feuilles restent vertes et il y a peu de tiges. La qualité reste correcte même en cas d'utilisation tardive.



La fertilisation azotée minérale, mais aussi le lisier riche en azote minéral, peuvent donc être utilisés comme des outils de pilotage pour adapter la croissance de l'herbe aux besoins. En effet, l'azote minéral du lisier et des engrais a un effet immédiat sur la croissance, ce qui permet de faire pousser l'herbe quand on en a besoin. Le

fumier, riche en azote organique, a une efficacité moins rapide, il agit sur le long terme et joue difficilement ce rôle de régulateur de la croissance de l'herbe. De plus, il est long à décomposer ce qui limite ses possibilités d'utilisation en pâture ou après une fauche. Plusieurs solutions sont possibles selon ses besoins et selon la forme de fertilisation organique, fumier ou lisier :

Pour récolter un foin de qualité correcte, malgré une fauche assez tardive, il faut retarder la croissance de l'herbe au printemps :

- Pas d'engrais, préférer le fumier en apport d'automne au lisier, limiter les doses (pas plus de 15 t/ha).

Pour avoir une production précoce d'herbe précoce pour la mise à l'herbe :

- Azote minéral (30 unités/ha) ou lisier tôt au printemps.

Pour augmenter les repousses pour le regain et la pâture :

- Lisière après la fauche (15m³/ha) ou azote (30 unités par ha) avant chaque utilisation,
- Uniquement sur les parcelles qui répondent bien à la fertilisation,
- Pas en année sèche ni en automne.

Bien préparer et bien épandre les fumiers et les lisiers

Pour le fumier :

- N'épandre que des fumiers mûrs, de 6 mois à un an. Dans le fumier l'adjonction de paille favorise son aération et sa maturation.
- Le compostage du fumier permet d'obtenir un produit homogène qui s'émiette bien. Le compost a peu d'odeur. Du fait de l'échauffement durant la fermentation, il est généralement exempt de graines de mauvaises herbes et de germes pathogènes. Le compostage est une technique qui nécessite organisation et matériel dans l'exploitation et il ne peut se mettre en œuvre que dans certains exploitations.
- Ne pas épandre en hiver, épandre sur une herbe rase.
- Répartir le fumier sur toute la surface, utiliser un matériel bien réglé qui émiette bien et ne fait pas de gros paquets.

Pour le lisier :

- Le brassage régulier du lisier dans la fosse évite la formation de croûte et permet d'obtenir un produit homogène, plus facile à épandre.
- Associer une micro-aération au brassage du lisier permet de désodoriser le lisier, ce qui peut être très important pour éviter les problèmes de voisinage.
- Ne pas épandre le lisier en période sèche pour éviter les risques de brûlures de la végétation. Respecter un délai de 1 mois avant pâturage.
- Ne pas épandre en hiver, épandre sur une herbe rase.
- Bien répartir le lisier sur toute la surface, éviter les accumulations qui forment des croûtes et étouffent la végétation.



peut-être un facteur limitant sur les parcelles les plus intensives et proches de l'exploitation : les besoins en fertilisation peuvent y être de 30 à 40 t/ha, de plus réduire les doses peut nécessiter d'emporter de grosses quantités fumure organique loin du siège de l'exploitation.

La prairie recycle les fumiers et lisiers et diminue les risques de pollution de l'eau.

Dans les prairies, sauf pour les pâtures très intensives, les risques de pollution azotée sont beaucoup plus faibles qu'en culture. Il y a cependant des risques de pollution bactériologique et il est important de respecter de bonnes pratiques :

- Fertiliser pendant les périodes de pousse de l'herbe ; ne pas épandre sur neige, sol gelé ou gorgé d'eau ;
- Pas d'épandage à moins de 35 m des cours d'eau, éviter l'accès des animaux aux cours d'eau (clôtures et abreuvoirs) ;
- Ne pas sur-fertiliser : pas plus de 30 à 35 t/ha de fumier (ou m³ de lisier) par passage, pas plus de 40 à 45t/ha/an ;
- Éviter la sur-fréquentation en pâturage intensif : déplacer points d'eau et pierres à sel.

Aujourd'hui, la réglementation en vigueur précise en particulier les distances d'épandage par rapport aux habitations, aux points d'eau, les périodes d'épandage,... Renseignez vous sur celles qui vous concernent selon le type de fumure organique (fumier, lisier, ...), la taille de l'élevage, le type de point d'eau (cours d'eau, périmètres de protection, ...).

La fertilisation a également des conséquences sur la richesse en espèces, la biodiversité des prairies.

Les pratiques très intensives, fertilisation de 30m³ et plus de lisier et fauche précoce réduisent fortement le nombre d'espèces (moins de 20 espèces). Dans les prairies utilisées de façon moyennement intensive (10 à 30 t/ha/an de fumier) et fauche moyenne (floraison des graminées) on peut trouver jusqu'à 40 espèces. Ce sont donc les pratiques très intensives qui réduisent fortement la diversité biologique. Cependant dans certains cas particulier (milieux remarquables à intérêt faunistique et floristique particulier), les pratiques agricoles doivent tenir compte des exigences biologiques des espèces que l'on souhaite protéger :

- Cycle de reproduction complet pour la flore,
- Nidification des oiseaux,
- Maintien d'un couvert herbacé et limitation des ligneux,...

Dans ce cas les pratiques préconisées sont souvent du type fauche ou pâture tardive et faible fertilisation. Les parcelles concernées sont souvent déjà utilisées de façon extensive par les agriculteurs. Par exemple, les pratiques actuelles sur les prairies de fauche de haute altitude (fauche tardive à partir de début août et faible fertilisation) assurent la récolte d'un foin de qualité correcte tout en permettant à un grand nombre d'espèces végétales de se développer.

Là encore, un raisonnement différencié de la fertilisation dans l'exploitation selon la parcelle et le mode d'utilisation permet d'associer objectifs agricoles et gestion de l'environnement.

La conduite du système fourrager

S'organiser pour utiliser logiquement les différentes prairies d'une exploitation est complexe. Les choix que l'on fait déterminent la quantité et la qualité du foin récolté comme la qualité de l'herbe disponible pour la pâture tout au long de la saison. Ceci a un impact important sur l'alimentation des animaux et leur production. Ces choix ont également des conséquences sur le travail : certains systèmes sont plus exigeants en travail que d'autres.



Pour arriver à un bon compromis entre les caractéristiques de l'exploitation (niveau de production du troupeau, bâtiments et matériel, main d'œuvre,...) et les besoins du troupeau (en foin, en herbe pâturée,...) il est nécessaire de bien gérer l'utilisation des différentes surfaces fourragères :

répartition entre la fauche et la pâture ; conduite des prairies (fertilisation, stades de fauche, de pâture, etc.) ; système de pâturage,...

Exploitation

- Type et niveau de production
- Troupeau
- Bâtiments et matériels
- Main d'Oeuvre
- Surfaces



Besoins

- Foin
- Pâtures
- Alpages
- Concentrés

Moyens

- Répartition fauche/pâture
- Conduite des prairies : fertilisation, stades de fauche, de pâture, etc.
- Système de pâturage

Comprendre le système fourrager d'une exploitation ... pour améliorer son fonctionnement

Pour améliorer son système fourrager, mais aussi pour s'organiser lorsqu'il y a un changement (nouvelles parcelles ou perte de parcelles, modification de la taille du troupeau, mise en œuvre de mesures agro-environnementales) il est particulièrement important de bien repérer les points faibles et les points forts de son organisation. C'est une phase de description du système fourrager. Il est ensuite possible de réfléchir aux changements à apporter.

Cette analyse du système fourrager nécessite de préciser :

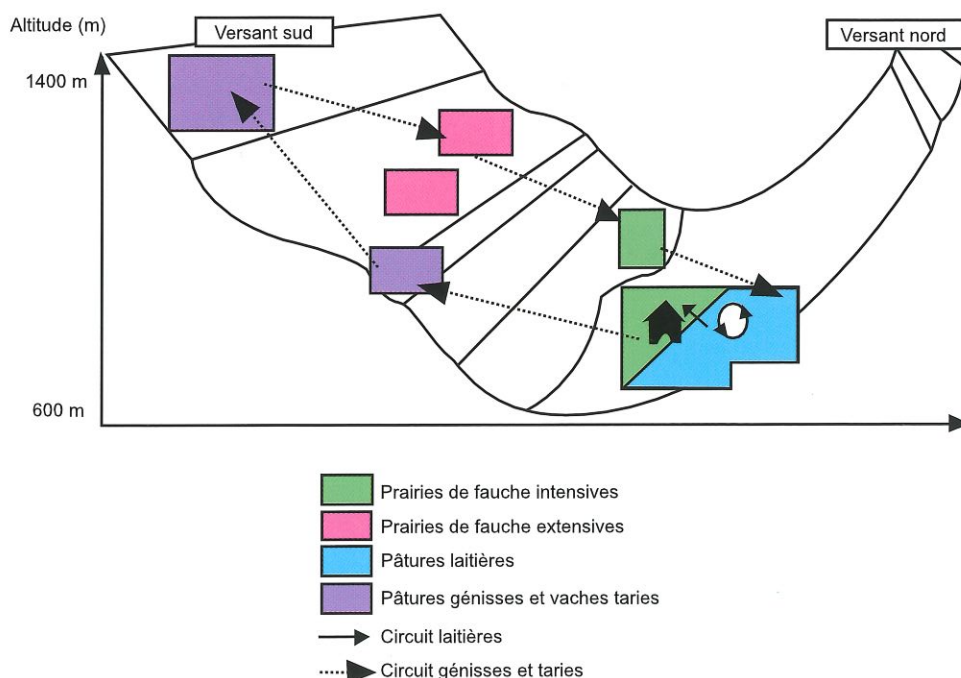
- Les objectifs de l'exploitation : niveau de production laitière et degré d'autonomie fourragère en particulier,
- L'agencement du parcellaire (nombre de groupes de parcelles, éloignement, pente,...) et les fonctions des différentes parcelles (foin de qualité, pâture laitières intensive, etc.),
- Les périodes clés (périodes difficiles à passer) et les dispositifs de régulation que l'on utilise pour s'adapter aux variations de pousse de l'herbe (par exemple, en été s'il y a un manque d'herbe on fait pâturer un regain qui aurait normalement du être fauché).

L'analyse du système fourrager se fait à l'aide d'un planning simplifié d'utilisation des surfaces et d'un plan schématique des parcelles. Ceci est facile à réaliser comme le montre l'exemple suivant.

Un exemple d'analyse du système fourrager

• **Il s'agit d'une exploitation intensifiée pratiquant le déprimage de printemps.** Ses principales caractéristiques sont :

- Objectifs de production : intensification laitière (5300 Kg/VL) et autonomie fourragère. Ces deux objectifs sont aujourd'hui atteints et l'exploitant cherche à maintenir la situation tout en diminuant sa charge en travail.
- Surface : 22 ha de prairies et 25 ha de parcs génisses.
- 25 vaches laitières avec élevage des génisses.
- Bâtiments rénovés et matériel neuf.
- 1 personne à temps plein.



Le parcellaire de cette exploitation comprend une partie intensive et une partie extensive.

La partie intensifiée, proche de l'exploitation, assure une production d'herbe et de foin de qualité pour les laitières :

- **prés de fauche avec déprimage**, fauche précoce, regain et pâture d'automne. Ils reçoivent du lisier deux fois dans la saison.
- **Un peu plus loin**, sur des secteurs plats des prairies de fauche sont fauchées tôt puis récoltées en regain.
- **pâtures laitières intensives**, 5 à 6 passages dans la saison, lisier au printemps, azote après le 2ème et 3ème passage. La surface allouée par vache y est de 35 ares en mai et juin, de 50 ares en juillet et août. Il s'agit d'un chargement élevé pour le secteur, mais en cas de manque d'herbe l'éleveur est organisé avec plusieurs dispositifs de régulation : en mai et en juillet, en cas de manque d'herbe, l'éleveur peut ouvrir au pâturage des prairies normalement destinées à être récoltées en foin ou regain ; en août si le manque d'herbe est important il fait parfois quelques tarissements plus précoces pour décharger les pâtures.

Les parcelles extensives complètent le pôle intensifié :

- **parcs extensifs**, sans fertilisation et sans entretien, pour les génisses et les vaches taries,
- **quelques parcelles éloignées**, en pente sont fauchées tardivement et pas ou rarement fertilisées, leur foin est destiné aux génisses.

Le planning fourrager

Objectif	Intensification laitière et autonomie fourragère											
Compléments pour laitières	Concentrés											
Fonctions parcellaires	Parcs génisses	[Barre verte]										5 à 20 kms, 25 ha
	Foin génisses					F						5 à 10 kms, 4 ha
	Foin qualité					F		R				2 à 5 kms, plat, 4 ha
	Foin qualité	[Barre verte]				F		R			[Barre verte]	0 km, 4 à 6 ha
	Pâture qualité	[Barre bleue]										0 km, 8 à 10 ha
	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F
Périodes clés	Gestion herbe		Fenaison				Creux d'herbe					
Dispositifs de régulation	Mai : maintien des génisses pour finir le déprimage				Mai, juillet : suivant pousse de l'herbe : augmentation ou réduction pâture/foin ou regain Séquence F				Août : tarissement pour décharge pâture VL			
	Juillet, août : N minéral +/- important selon besoins d'herbe											

Les améliorations envisagées avec l'exploitant

La description du système fourrager permet de repérer ce qui est essentiel à réussir dans l'exploitation, ainsi que les points forts et les points faibles à améliorer.

Ce qui est essentiel dans cette exploitation :

1. la récolte de foin de qualité et en quantité suffisante est indispensable.
2. au printemps, l'éleveur est souvent dépassé par la pousse de l'herbe et les travaux à réaliser (parcs à génisses, pâtures laitières, fauche précoce...). Il y a trop de travail à cette période.

Ce qui marche bien :

- L'équilibre fauche/pâturation.
- Les dispositifs de régulation.

Les améliorations possibles :

- Simplifier le travail : réduire le nombre et la dispersion des parcs pour les génisses et les vaches taries.
- Sécuriser la récolte de foin de qualité : séchage en grange à améliorer (réchauffage), chercher à regrouper les prairies de fauche.
- La végétation de quelques prairies de fauche pose problème à l'éleveur. Il y a recherche un foin abondant et de qualité et il y a beaucoup d'ombellifères. Des pratiques correctrices sont à envisager : réduction de la fertilisation, fauche encore plus précoce, désherbage.

La description du système fourrager permet aussi de faire un diagnostic sur les possibilités de mise en œuvre de mesures agro-environnementales (CTE).

Possibilités de mise en œuvre de mesures agro-environnementales (CTE) dans cette exploitation

Gestion extensive des prairies (mesure 20.1). Possible sur une grande partie des surfaces de l'exploitation :

- Difficulté principale : limite à 25 m³ de lisier/ha/an (125 unités d'azote). Garder hors contrat quelques parcelles intensives pour y apporter 30 à 40m³ de lisier/ha/an.
- Associer mesure 20.1.1 (engrais limité à 60-60-60) sur pâtures laitières et fauches précoces et mesure 20.1.3 (sans engrais) sur parcelles éloignées.

Maintien de l'ouverture des espaces à gestion extensive (mesure 19.3). Difficile l'exploitant manque de temps pour l'entretien des parcs à génisses.

Utilisation tardive sur milieux d'intérêt faunistique et floristique (mesure 16.1). Pratique existante sur les prairies de fauche éloignées. Cependant, pour réduire le travail l'exploitant souhaite regrouper ses prairies et abandonner la fauche dans les secteurs éloignés et peu productifs.

La démarche présentée ici, permet de réaliser l'analyse de son propre système fourrager. La phase la plus délicate est celle où il faut réfléchir aux améliorations possibles. Pour cette phase il ne faut pas hésiter à imaginer plusieurs solutions et évaluer les avantages et les inconvénients de chacune pour ensuite retenir la solution la plus adaptée à votre problème.